

Usage des drones en matière de sécurité



Identifier les usages potentiels des drones en matière de sécurité et sûreté en repérant le contexte juridique et technique

Contenus pédagogiques

- Repérer les usages légaux du drone, objet de loisir à l'usage des particuliers, outils de travail pour les professionnels
- Identifier les potentialités du drone comme instrument pour les professionnels de sécurité et de sûreté
- Savoir analyser la dangerosité du drone comme vecteur de menace
- Repérer les moyens techniques de neutralisation et d'interception

Moyens pédagogiques

- Étude de cas en sous-groupes
- apports d'expériences croisées
- Exposés interactifs
- Démonstrations de matériels
- Diaporamas
- Fiches réflexes remises aux stagiaires

Encadrement et intervenants

En présence du Général Damien STRIEBIG, ancien commandant de la garde républicaine, ancien commandant de la Gendarmerie des transports aériens

Pierre FOUVET, commandant de police honoraire, ancien formateur de la police nationale, expérience professionnelle de plus de 25 ans dans le champ de la gestion des situations de police.

Les autres formateurs en charge de ce module appartiennent à différentes entités.



12-13
novembre 2019

Durée

2 jours (14 heures)
9h-12h30 et 13h30-17h

**Formation en continu
Présentiel
en inter-entreprises**

Public visé

Cadres des forces de sécurité intérieure
Cadre de services de secours,, sociétés de sécurité privée
Responsables de sécurité interne
Responsables de sites sensibles

Effectif

10/20 stagiaires

Modalités de paiement

Virement ou chèque à réception de facture + 30 jours

Coût : 1000€ HT

- 10% pour les adhérents au Pôle d'Excellence
- 40% pour les sponsors Bronze et Or du Pôle d'Excellence

Lieu

Ecole départementale et métropolitaine des Sapeurs-Pompiers du Rhône
13 avenue de l'Europe
69800 St-Priest

Contacts

Elvira.caspers@safecluster.com
Evelyne.courbier@safecluster.com

Pôle Européen d'excellence pour la Sécurité Globale

CCI Lyon Métropole
Saint-Etienne Roanne
Place de la Bourse
69289 LYON Cedex 2

PROGRAMME

12-13 novembre 2019



JOUR 1

MATIN - 3 h30 : « Repérer les usages légaux du drone, objet de loisir à l'usage des particuliers, outils de travail pour les professionnels »

confrontation des stagiaires à un cas pratique, travail en sous-groupe sur une situation potentiellement inquiétante lors d'un événement de voie publique
réglementation et infraction subséquentes (le développement du drone auprès du grand public, les différents produits : présentations et démonstrations)
les régimes administratifs du drone de loisir : enregistrement ou immatriculation aéromodèles type A ou B, la formation obligatoire, les types de pilotage (radiocommande, captif, vol libre), les limitations (altitude, zones interdites, prises de vues), la poursuite des infractions, le drone à usage professionnel, le drone militaire à usage civil.

APRES-MIDI 3 h30 : « identifier les potentialités du drone comme instrument pour les professionnels de sécurité et de sûreté»

drone et sécurité : utilisation par sapeurs-pompiers sur des sinistres
drones et sûreté (gendarmerie ou police, sécurité privée : capacité d'observation ou d'action) – exemples vécus Euro 2016 – manifestations 2019 sur la ville de Paris
les matériels employés (présentation et démonstration)

JOUR 2

MATIN - 3 h30 : « Savoir analyser la dangerosité du drone comme vecteur de menace»

repérages malveillants, renseignements hostiles, emports de charges ou produits, attaques, projections, contrebande, collisions
témoignage d'un militaire sur les usages en zone de guerre
la prévention – moyens de défense (détection, neutralisation) – expériences étrangères conduites à tenir

APRES-MIDI 3 h00 : « Repérer les moyens techniques de neutralisation et d'interception»

fusils à onde électromagnétiques

drone chasseur

usage des rapaces dressés

filets propulsés

autres techniques

0 h30 : Évaluation à chaud, tour de table